

## CONVENTION FINANCIERE

Entre la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo représentée par Madame Marlène MOURIER, Vice-présidente déléguée à la Culture dûment autorisée aux présentes par la délibération n° 2016-059 en date du 30 juin 2016,  
Dénommée ci-après Valence Romans Agglo, d'une part,

Le Centre culturel Les Clévos, représenté par Françoise CHAZAL, Présidente, dûment autorisée aux présentes par délibération R 14 028 du Conseil d'Administration du 11 décembre 2014,  
Dénommée ci-après Les Clévos, Cité des savoirs, d'autre part,

### PREAMBULE

Valence Romans Agglo a souhaité que Les Clévos, Cité des savoirs renforce son travail de diffusion de culture scientifique. La convention de contrainte qui règlemente les relations entre Valence Romans Agglo prend désormais en compte cette évolution.

Cette nouvelle étape de développement, complémentaire au projet culturel de l'équipement est désormais soutenue par le Département de la Drôme et la Région afin de permettre le rayonnement de la CSTI. Afin d'assurer cette nouvelle mission d'animation et de coordination de la culture scientifique pour l'ensemble du territoire de la Drôme, et assurer un rayonnement départemental de la culture scientifique, les Clévos en 2019 se voient confier l'organisation et la coordination de la Fête de la science 2019.

La mise en œuvre de cette mission implique des moyens financiers complémentaires. Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

#### Article 1er : Objet de la convention

La présente convention fixe l'objet, le montant ainsi que les conditions d'utilisation de l'aide exceptionnelle accordée par Valence Romans Agglo aux Clévos, Cité des savoirs pour 2019 en complément de la compensation financière attribuée dans le cadre du BP 2019.

#### Article 2 : Objectifs

2.1 Organiser et coordonner des évènements à l'occasion de la Fête de la science édition 2019 qui se déroulera du 5 au 13 octobre 2019. Ces évènements reposeront sur 3 piliers structurants :

- un Village des sciences organisé au pôle universitaire Latour Maubourg à Valence le samedi 5 octobre de 10h à 19h en continu ;
- une opération « Les collègues mettent la main à la pâte »

- une expérimentation « Racontez les sciences » avec le réseau départemental des médiathèques-bibliothèques

2.2 Créer et diffuser des outils de médiation multimédias et d'outils adaptés à l'itinérance et aux publics empêchés. Ces outils permettront de réaliser :

- des interventions hors les murs : classes, musées, médiathèques...
- une mise à disposition de malles expériences et caisses « ateliers expo » ;
- une médiation scolaire hors les murs
- de l'accompagnement aux collègues

### Article 3 : Montant de la subvention exceptionnelle

Pour permettre la mise en place des objectifs précités, Valence Romans Agglo attribue à titre exceptionnel pour l'exercice 2019, une subvention de 40 000€.

### Article 4 : Durée de la convention

La présente convention prendra effet après signature par les deux parties et cessera au plus tard le 31 décembre 2019.

La communauté d'agglomération pourra utiliser tout moyen de contrôle (sur place ou sur pièces) du bon usage de l'aide financière accordée et demander l'accès à tout document dont la production serait jugée utile (bilan, résultats comptables, rapport d'activités de l'année n-1 ...).

En cas de non-respect des obligations indiquées dans la présente convention et dans le règlement, la collectivité se réserve la possibilité de remettre en cause le versement de la subvention.

### Article 5 : Tribunaux compétents

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable, et faute d'accord le litige sera porté sur requête de la partie la plus diligente devant le Tribunal administratif de Grenoble.

### Article 6 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile au siège de Valence Romans Agglo - 1 Place Jacques Brel - 26000 VALENCE.

Fait à Valence, le

Fait à Valence, le

Valence Romans Agglo,  
Le président, par délégation,  
Marlène MOURIER  
La Vice-Présidente

Les Clévos, Cité des savoirs  
La présidente,  
Françoise CHAZAL